

que la loi a été adoptée, mais on l'a adoptée quand même pour allonger la liste des loix.

Il en est ainsi du Régime de pensions du Canada. Encore la même chose: toujours pour aller chercher davantage, pour aller imposer une taxe, pour plumer davantage le poulet!

• (5.10 p.m.)

Prenons par exemple le cas d'un jeune homme de 18 ans. Il va commencer par contribuer \$156 par année au Régime de pension à l'âge de 18 ans et, à 65 ans, qu'on fasse le calcul—je l'ai fait pendant les vacances—pendant 45 ans, si on lui retient \$156 par année, à 6 p. 100 d'intérêt par année—qu'on prête à 6 p. 100 d'intérêt—au bout de 45 ans, cela lui aura coûté \$35,000, pour avoir quoi? Une pension de \$104 par mois! Seulement pas les intérêts de ses \$35,000 qu'il pourrait retirer à ce moment-là. C'est celui qui va réussir à survivre jusqu'à 65 ans qui va en bénéficier.

Encore une fois, il s'agit d'une loi qui ne vise pas à procurer la sécurité, mais à taxer la sécurité de l'individu pour le plumer par la suite. Si, au moins, on se cassait autant la tête pour aller chercher l'argent dans les poches des gros qui exploitent le pays, jour et nuit, qui paient \$1 ce qui en vaut \$1,000, bref, si les gouvernants se cassaient autant la tête pour trouver ou dénicher où les banques, par exemple, cachent leurs recettes secrètes, ou pour taxer les grosses compagnies qui exploitent nos ressources naturelles et qui les ont pour rien!

Par exemple, dans la province de Québec, on donne le minerai de fer à un demi-cent la tonne et on l'achète à \$300. Mais là, les gouvernements restent muets, muets comme des carpes; ils n'osent pas dire un mot, et c'est là qu'on voit la puissance secrète, la puissance qui est d'autant plus muette qu'elle est plus forte, qui impose sa volonté aux gouvernants.

Ce n'est pas parce que les libéraux sont là aujourd'hui; les gouvernants ont toujours été pareils. Nous avons été des victimes des puissances financières et nous le sommes encore aujourd'hui. Nous avons encore des hommes au sein du gouvernement; je l'ai dit au début. Je ne veux pas critiquer les hommes, car ils sont les victimes, et je les plains. Au fait, ils sont les victimes de ce système infernal qui réduit notre peuple à l'esclavage. Ils sont des victimes, et c'est pour cela que je prononce mon discours aujourd'hui; il s'adresse autant à toute la population qu'au Parlement pour essayer d'ébranler cette tour qui étend sa puissance d'un océan à l'autre.

Je disais aussi qu'en plus d'être un écran de fumée, nos loix sont tout simplement un tissu d'injustices. Et pour n'en nommer qu'une, je parlerai de la loi de l'impôt sur le revenu.

[M. Gauthier.]

Dans quelques jours, j'aurai peut-être l'occasion de présenter un avis de motion à ce sujet-là. Je veux parler tout simplement de l'impôt sur le revenu des particuliers et surtout de l'impôt que doit acquitter l'ouvrier par opposition aux exemptions dont bénéficient encore largement les grandes compagnies, les trusts et les banques. Par ailleurs, on va déduire l'impôt du revenu brut de l'ouvrier alors qu'il a quatre, cinq, six ou sept enfants à faire vivre. On lui déduit l'impôt à la source sans en lui demander la permission. On lui enlève son pain quotidien, alors qu'on donne des déductions généreuses aux trusts et aux grandes compagnies.

Par exemple, nous demandons depuis plusieurs années un adoucissement de l'impôt pour les travailleurs de la forêt. Aujourd'hui, ils ont besoin d'une scie mécanique, de vêtements de sécurité, et ils doivent se déplacer. On demande au gouvernement qu'ils puissent déduire de leur impôt sur le revenu le prix d'achat des scies mécaniques, de tout leur accoutrement de travail, de même que le coût de leur entretien qui atteint souvent \$500, \$600 et même \$700.

La *Domtar* bénéficie d'une exemption d'impôt pour l'entretien et toutes les dépréciations imaginables et possibles sur la machinerie fixe. On demande un abattement de \$400 ou \$500 pour un père de famille qui va se crever le cœur dans le bois, une déduction de \$500, \$600 ou \$700 pour l'achat et l'entretien de son outillage ainsi que ses frais de transports. Non, impossible! C'est injuste.

Quand un particulier, qui travaille pour lui-même, fait sa déclaration d'impôt à la fin de l'année, il déduit tout ce qu'il peut et cache tout ce qu'il peut. Cela va bien. Mais l'ouvrier, lui, on va le saigner à toutes les semaines, sans même lui donner le droit de récriminer. S'il ne se soumet pas, on le jettera en prison. Voyez-vous l'injustice des loix?

Nous en avons assez enduré, et ne vous demandez pas pourquoi il y a du mécontentement dans le peuple. Vous ne vous le demandez pas, par hypocrisie. Vous le savez aussi bien que moi.

Le peuple est mécontent parce que ses représentants n'agissent pas dans son intérêt, ne remplissent pas les fonctions pour lesquelles ils ont été élus, savoir protéger la société.

Je voudrais qu'on médite sur ces paroles, non seulement la population, mais tous les députés, et qu'on fasse un sérieux examen de conscience afin de revenir à la réalité et faire passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier.

Je me suis fait dire cela par un grand parlementaire en arrivant au Parlement. Cela m'a frappé, et c'est vrai. Ici, nous devons, d'abord et avant tout, dans tous les domaines,